

La Gazette de Cambrai nous apprend que l'orage qui a éclaté dimanche, dans l'après-midi, sur cette ville et ses environs, a causé de grands désastres.

Au Cateau, la pluie a commencé à tomber vers cinq heures du soir avec une telle violence, qu'en moins de dix minutes, toutes les rues ressemblaient à de véritables torrents.

La Selle grossit à vue d'œil. Bientôt cette petite rivière sortant de son lit, creusa de profonds ravins dans une partie des propriétés riveraines et déposa sur les terres un limon graveleux qui détruisit toute la végétation.

Dans la rue des Tanneurs, l'eau s'est élevée à 90 centimètres; près de la Fontaine à Gros-Bouillons, deux maisons se sont écroulées. Personne n'a péri. Un pont en bois, établi sur la Selle, a été enlevé.

Entre le Cateau et Saint-Benin, toutes les terres en culture ont été ravagées avec les plantations.

La grêle a fait peu de ravages dans la ville du Cateau, mais vers Saint-Souplet, Saint-Martin-Rivière et de Mazinghen, une grande partie des récoltes est hachée.

Sur quelques routes aboutissant au Cateau, comme dans certaines rues de la ville, la circulation a été interrompue, par suite des amas considérables de gravier que les eaux y ont déposés en se retirant.

A Basuel, à Clary et à Busigny, la grêle a également causé des dégâts sur tout le territoire.

Eh bien! tous ces dégâts sont presque insignifiants, si on les compare à ceux qui ont occasionné un autre orage venant de l'ouest et qui éclatait vers quatre heures.

Crécoeur et Lesdain payaient également leur tribut à la tourmente, et presque à la même heure des prairies et les champs de Vancelles disparaissaient sous des eaux limoneuses, qui les couvrent encore en grande partie, au moment où nous écrivons.

Bateaux et Bantouzelles étaient en même temps inondés et dévastés par la grêle; à Honnecourt, le canal a débordé et rompu ses digues.

La ferme d'Ossa, située à peu de distance de la commune, a été envahie par les eaux. Trois ou quatre cent moutons, qui se trouvaient dans les bergeries, ont été noyés; ainsi que quelques poulains et toutes les volailles de la basse-cour.

Pendant ce temps des grêlons, dont quelques-uns avaient la dimension d'un œuf de poule, tombaient sans discontinuer détruisant les récoltes, hachant les arbres, dépouillant les arbres de leurs feuilles et de leur menu branchage, couvrant les terres d'une épaisse couche de glace, enfin, tenant partout la ruine et la désolation.

Nous avons maintenant à raconter un fait dont nous laisserons à la science le soin de donner l'explication. Qu'il nous suffise d'en constater l'effet matériel et les conséquences.

Au pont de Vand'huile, la grêle est tombée en si grande abondance que le courant s'est troué complètement interrompu et qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, on peut, en toute sécurité, traverser à pied sec cette voie d'eau transformée en glacier; c'est ce que font, du reste, les ouvriers occupés au déblaiement. Cet amas de glace s'étend en amont et en aval du pont, sur une longueur d'environ deux cent cinquante mètres; sa largeur varie de vingt à trente, et il mesure au milieu du canal au moins cinq mètres de profondeur. C'est environ trente-cinq à quarante mille mètres cubes de grêle à déblayer.

Plusieurs bateaux ont coulé bas, par suite de l'immense quantité de grêle qui les surchargeait et sous laquelle ils sont, en ce moment encore complètement ensevelis.

Ce matin, quelques paniers de poisson gâté, provenant d'un marchand étranger, ont été saisis par le vétérinaire chargé de la surveillance du marché et enfouis par les soins de la police.

Le tribunal correctionnel de Lille dans son audience du 10 mai a condamné la femme Bohéul, de Roubaix, à six mois de prison pour mauvais traitements infligés à sa propre fille, âgée de sept ans. La fille Duponchelle de Tourcoing a été condamnée à treize mois de la même peine pour vol commis dans le magasin du sieur Assemaine.

### Cours public de Chimie.

L'ARGENT.

M. Jaudeau a commencé, lundi, l'étude de l'argent, l'un des métaux les plus précieux qui soient dans la nature; il nous a donné sur l'origine de ce métal et les propriétés qu'on lui attribue primitivement des détails qui ont beaucoup intéressé les auditeurs.

L'argent était connu dès les temps les plus anciens; son nom vient d'un mot grec *argyros* qui signifie blanc; les alchimistes le désignaient sous le nom symbolique de Diane, Lupo; à cause de la ressemblance de son éclat avec la lumière de cet astre. Il doit son importance, sa valeur, à ses propriétés; à sa dureté, par exemple, qui surpasse celle de l'or mais est moindre que celle du cuivre; à sa malléabilité qui nous permet de le réduire en feuilles si minces que huit mille de ses feuilles superposées ne donnent pas une épaisseur de deux millimètres; son inaltérabilité qui ne le cède qu'à celle de l'or, et enfin son éclat.

Les anciens, dit M. Jaudeau, attribuaient à ce métal des propriétés tout à fait merveilleuses; avait-on par exemple une mauvaise haleine? l'introduction d'un petit morceau d'argent dans la bouche vous la rendait pure; avait-on les facultés intellectuelles un peu faibles, un peu altérées, l'application du même remède vous donnait instantanément une intelligence supérieure. Enfin, ce précieux métal donnait même de l'esprit à ceux qui n'en avaient point du tout. Seulement une chose essentielle était nécessaire à l'efficacité du remède: il fallait la foi; et cette foi des anciens jours qui ne raisonnait guère et que malheureusement nous n'avons plus aujourd'hui, nous autres, mécréants indignes, qui n'inclinons le front que devant le raisonnement, l'exactitude mathématique, les preuves les plus certaines.

De toutes ses propriétés de jadis, nos investigations, nos recherches indiscrettes, ne lui ont laissé, comme le remarque avec finesse M. de Girardin, de Lille, que celles de récompenser les soins du médecin.

Nous trouvons dans la nature l'argent sous plusieurs formes: d'abord à l'état natif; une masse d'environ deux cent quatre-vingts kilogrammes a été trouvée en Norvège.

Albert de Saxe, dans les Etats duquel se trouvent les mines de Schneeberg assembla un jour quelques courtisans dans une de ces mines où une masse d'argent d'environ deux cents kilogrammes avait été trouvée. Ayant fait servir un festin sur ce bloc précieux il dit à ses convives: « l'empereur Frédéric est, sans doute, un grand prince; toutefois, convenez, messieurs, que sa table ne vaut pas la mienne. »

On attribue la formation de ces quantités de métal à des réactions chimiques qui ont pu se produire dans le sein de la terre. Réactions analogues à celles que l'on met en activité dans le traitement du minerai et qui ont ainsi isolé le précieux métal.

On trouve aussi l'argent combiné avec le soufre, le chlorure, l'antimoine, l'or, l'arsenic, le bronze, le plomb, etc., etc.

Le sulfure d'argent est le minerai le plus abondant, on trouve de l'argent dans le Mexique où l'on voit la mine de Guanajuato, la plus riche de l'univers, au Pérou au Chili, aux Etats-Unis, en Colombie, en Europe, dans la Saxe, la Hongrie, la Transylvanie, la Westphalie, la Norvège et en France, dans le Haut-Rhin.

Les procédés employés pour l'extraction de l'argent varient suivant la richesse du minerai et l'endroit où il se trouve. Les principaux sont l'affinage, la coupellation et l'amalgamation; ce dernier est le plus employé; il se subdivise encore en procédé américain et procédé saxon. Nous nous contenterons de décrire aujourd'hui l'amalgamation saxon.

Le minerai qu'on trouve dans les mines de Freyberg en Saxe est un sulfure d'argent souvent mélangé à des sulfures d'antimoine, de fer, de cuivre, d'arsenic etc; après avoir bocardé (concassé) ce minerai, on le mélange avec environ le dixième de son volume de sel marin ou chlorure de sodium (sel de cuisine). On grille le mélange dans un fourneau à reverberer. Sans nous arrêter à donner ici le tableau complet des réactions chimiques qui se produisent pendant cette opération, nous dirons qu'il se dégage une grande quantité d'acide sulfureux, que le sulfure d'argent, après avoir passé à l'état de sulfate et s'être encore décomposé, sous l'influence de la chaleur en présence des sulfates de fer, de cuivre, d'antimoine qui se forment avec les métaux passés à l'état d'oxide, le sulfure d'argent, disons-nous, passe à l'état de chlorure. Après avoir maintenu la température environ quatre heures à la chaleur rouge, on jette le produit du grillage sur une claie dont les mailles retiennent les morceaux de gauges les plus gros, que l'on soumet ensuite à un nouveau grillage après y avoir ajouté deux pour cent de sel marin.

La partie qui a traversé la claie est réduite en poudre puis introduite dans des tonneaux avec environ trente parties d'eau et vingt-six parties de fer. On imprime à ces tonneaux un mouvement de rotation rapide autour d'un axe qui les traverse; et lorsque cette opération a duré environ deux heures, on ajoute au mélange cinquante parties de mercure, puis on continue le mouvement. Dans la première rotation le chlorure d'argent est décomposé pour former du sesqui-chlorure de fer, et l'argent est resté à l'état métallique en parcelles très-séparées. C'est pour le réunir à l'état d'amalgame d'argent que l'on ajoute ensuite du mercure et que l'on continue la rotation. Quand on juge que l'amalgame se trouve parfaitement constitué ce qui arrive après environ seize heures de mouvement on amène l'orifice des tonneaux vers la partie inférieure et on reçoit dans des récipients disposés à cet effet, l'amalgame liquide qui en vertu de son poids spécifique plus considérable s'écoule à l'exclusion des autres corps avec lui renfermés. Quand les eaux boueuses commencent à paraître on arrête l'écoulement. Après avoir comprimé dans des sacs de coutil, les liquides contenus dans les récipients par tâcher d'en séparer le plus possible le mercure, on le soumet à l'influence de la chaleur; le mercure se volatilise et l'argent reste en masse dans le fond des vases où l'on avait renfermé l'amalgame. W. H.

COUR D'ASSISES DU NORD.  
Présidence de M. le conseiller DUBEM; ministère public M. CARPENTIER, avocat-général.

### Audience du 9 mai 1865.

1<sup>re</sup> affaire. — VOL DOMESTIQUE. — Marie Bonne âgée de 23 ans, née à Chercamp (Belgique), demeurant à Roubaix, accusée d'avoir dans les premiers jours de 1865, à Roubaix, volé un porte-monnaie contenant 400 francs en or, au préjudice des époux Becue, dont elle était alors la domestique à gages, a été déclarée coupable avec des circonstances atténuantes, et condamnée à 4 ans d'emprisonnement. Défenseur, M<sup>e</sup> Emile Flamant.

2<sup>e</sup> affaire. — FAUX EN ECRITURE PRIVÉE. — César-Joseph Crombet, âgé de 23 ans, ouvrier peintre en bâtiments, né à Camphin en Pévèle, demeurant à Roubaix, et Victoire-Sophie Chantraine, femme Watteau, marchande épicrière, née à Lomain (Belgique), demeurant à Roubaix, accusées de faux en écriture privée et d'avoir fait usage de faux, billets à ordre, sachant qu'ils étaient faux ont été déclarés coupables avec des circonstances atténuantes et condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement et 100 fr. d'amende. Ministère public M. GIMELLE, substitut. Défenseurs, M<sup>es</sup> Ponticourt et Tournier.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 7 mai 1865  
Sommes versées par 97 déposants, dont 18 nouveaux. . . . . 12,197 —  
39 demandes en remboursement. . . 8,936 92  
Les opérations du mois de Mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et Louis Scrépel, directeurs.

### COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 10 le 11 hausse baisse  
3% ancien . . . 67,55 67,65 + 10 + +  
4 1/2 au compt. 95,50 95,50 + + + +

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :  
Paris, 10 mai 1865.

La Chambre n'a pas tenu de séance aujourd'hui. On croit que la commission des chèques reviendra demain devant elle la loi corrigée et amendée.

On a distribué, hier, le rapport de M. O'Quin sur le projet de loi budgétaire de 1866. Un grand nombre de députés se sont déjà fait inscrire pour prendre part à la discussion, dont l'ouverture n'est pas encore fixée.

L'année dernière le gouvernement a déposé sur le bureau du Corps législatif un projet de loi concernant les conseils de préfecture. M. Paul Bethmont, député de la Charente-Inférieure, a présenté à la commission un contre-projet qui conclut à la suppression des conseils de préfecture et à la restitution aux tribunaux ordinaires et aux conseils électifs de leurs attributions contentieuses et autres. La discussion viendra très-prochainement.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de l'Impératrice Régente.

Dans le monde des affaires, on s'occupe beaucoup de la « puissante compagnie » qui, d'après le discours de l'Empereur, doit être appelée à intervenir dans la colonisation agricole et industrielle de l'Algérie. On est porté à croire que la Société projetée sera dirigée par l'établissement de crédit, récemment institué sous les auspices de M. Schneider et de plusieurs grands capitalistes.

On écrit d'Allemagne que le banquier de Francfort, Raphaël Erlanger, qui s'est porté adjudicataire des chemins de fer schleswig-holsteinois, n'est que le prétexte du gouvernement prussien.

M. le duc de Persigny est arrivé ce matin à Paris très-satisfait, dit-on, de son voyage en Italie.

C'est samedi prochain, 13, que les notables commerçants de la Seine se réunissent à l'effet d'élire sept membres de la Chambre de commerce en remplacement de ceux dont les fauteuils expirent.

Un violent orage a éclaté sur Paris vers 4 heures du soir. Après plusieurs décharges électriques la nue s'est résolue en pluie mêlée de quelques grêlons. La température reste très-élevée; le thermomètre oscille entre 25 et 30 degrés Réaumur.

On dit que M. Emile Ollivier est nommé commissaire du gouvernement égyptien près la compagnie du canal de Suez.

Nous avons annoncé que la première chambre du tribunal civil était saisie d'une demande formée par M. A. Vermorel, rédacteur en chef du journal la Presse, contre M. Julien Lemer, directeur de la librairie centrale, éditeur de l'ouvrage en trois volumes intitulé : *Les Mystères de la police*, M. Vermorel se plaignait de ce que M. Lemer avait publié sans droit une seconde édition de son œuvre et lui réclamait une indemnité de cinq mille fr. en réparation du préjudice causé. M. André Rouaselle a plaidé pour M. A. Vermorel; M. Cliquet a défendu M. Lefrançois, syndic de la faillite Lemer. Ce matin le tribunal, présidé par M. Benoit Champy, a rendu un jugement qui a mis en quelque sorte les deux parties d'accord sur les points principaux du litige.

M. Maurice Joly a interjeté appel. On pense que M. Jules Favre portera la parole dans cette affaire devant la Cour impériale.

Nous empruntons au *Sicéle* les lignes suivantes publiées sous la signature de M. Louis Jourdeau :

« Les travailleurs anglais viennent d'adresser à leurs frères de Paris et de toutes nos grandes villes un appel qui sera entendu, nous l'espérons. Cet appel a un caractère tout à fait nouveau.

« Pour célébrer l'anniversaire semi-séculaire de la paix qui, après nos glorieux désastres, fut signée entre l'Angleterre et la France, les hommes les plus distingués de la Grande Bretagne ont songé à organiser dans l'immense palais de cristal de Sydenham une exposition des produits de l'industrie des deux grandes nations occidentales.

« Cette exposition se distinguerait de toutes celles que nous avons vues jusqu'à ce jour en ce sens que les produits, au lieu d'être exposés sous le nom du fabricant, seraient signés par leurs véritables auteurs, c'est-à-dire par les ouvriers des mains desquels ils sont sortis. »

### On lit dans la Nouvelle presse libre :

La réponse du cabinet de Berlin, à la dépêche autrichienne concernant le port de Kiel, vient d'arriver. La Prusse accepte la proposition de l'Autriche. En transférant une partie de sa flotte à Kiel, elle consent à réduire le chiffre de ses troupes de terre stationnées dans les Duches.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Gazette de l'Académie, de Saint-Petersbourg, annonce que dans la province d'Imerikie (Caucase) on a recolté cette année du coton pour une somme de 50,000 roubles (200,000 fr.). A en juger par le succès de la culture du coton dans cette province et la facilité de communication avec l'Europe, grâce au fleuve Rion et à la proximité de la mer Noire, on peut espérer que la culture du coton prendra des proportions considérables dans les provinces transcaucasiennes.

HAVRE — mercredi — Le marché avait bien fermé hier soir, et nous avions des nouvelles de plus en plus stimulantes d'Angleterre. Toutefois, ce matin, les bonnes dispositions se sont vues paralysées par les dépêches d'Amérique qui nous apprennent la reddition de l'armée de Johnston et de fortes réductions ordonnées dans les dépenses militaires par le Gouvernement de Washington. On peut voir là en somme, la fin matériel de la guerre en Amérique, et la première impression ressentie par le marché a été une impression de froidure. Il ne se faisait presque rien avant midi, sans que l'on pût cependant signaler de changement dans les cours, mais il y avait plus de cotons en vente et les acheteurs voulaient attendre les avis de Liverpool.

Cette après-midi, les dépêches particulières de Liverpool nous signalent seulement un peu plus de calme, avec encore 8 à 10,000 b. de ventes, et des prix sans changement sensible.

La dépêche officielle de Liverpool, qui arrive à la dernière heure, confirme, à peu près, les telegrammes particuliers rapportés ci-dessus.

On s'est un peu remis aux affaires, aux cours précédents, et à quatre heures et demie nous notons 708 b. de ventes, et l'on parait encore marchander quelques lots. Il y a aussi du reste quelques affaires que l'on ne cote pas, en disponible, et aussi en Madras sur juillet à 125 fr. et sur mais à 125 fr.

Liverpool, mardi (2<sup>e</sup> dépêche).  
Les ventes ont été -0,000 b., et le fair Jumel est coté 15 d.

A la halle de Manchester, il y a eu aujourd'hui une bonne et active demande, et l'on est remonté aux pleins prix de mardi dernier.

Liverpool, mercredi.  
Les acheteurs se préparaient à de grandes affaires, mais les nouvelles d'Amérique ont refroidi le marché. Ventes, 3,000 b. à prix en baisse de 1/4 à 1/2 sur les Jumel.

### FAITS DIVERS

— On écrit de Strasbourg : « Samedi, vers midi, un violent incendie s'est déclaré dans le pâté des maisons situé à l'extrémité du faubourg de Taverne; entre la rue du Marais-Mageneck et la rue Banc-des-Paiens, et en moins de dix minutes, il y avait envahi toutes les maisons granges, remises, comprises entre la rue Mageneck, la rue Molt et la rue Militaire-des-Paiens.

« Les pompiers et la troupe, accourus à la hâte, travaillaient de tous côtés, les pompes avaient été établies dans les maisons voisines, sur le rempart, sur les toits. Enfin, ce n'est que vers trois heures de l'après-midi qu'on put arrêter le feu qui menaçait de se frayer un chemin vers la porte nationale, à travers les propriétés des jardiniers, le long des remparts.

« Le faubourg de Saverne et les rues avoisinantes présentent le plus lamentable spectacle. Des meubles, de literie, des objets de toute nature, sont déposés le long des maisons jusqu'au milieu du faubourg. Des familles de malheureux incendiés sont assises sur ces débris, regardant de loin les progrès du feu.

« On compte vingt bâtiments brûlés à ras de terre, vingt-six blessés dont plusieurs grièvement, une cinquantaine de ménages pauvres, complètement ruinés.

« La population a fait preuve du plus charitable dévouement et s'est empressée d'offrir asile aux incendiés. On compte une vingtaine de blessés. »

— Il existe à Paris, rue de l'Ecole, 54, un vieux soldat né en 1754, et par conséquent âgé de plus de 110 ans. Il compte trente ans de service, dont neuf sous le règne de Louis XVI; il a obtenu la croix de fer au pont d'Arcole, et a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur aux Cent jours, mais sa décoration a eu le même sort que toutes celles datant de cette époque, elle n'a pas été reconnue par le gouvernement de la Restauration.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la femme de ce vieux soldat est aussi âgée de 110 ans. Gallot, c'est son nom, né au village de Villard-sur-Seine, n'a pour toutes ressources qu'une pension de 600 francs et il sollicite en ce moment comme une grande faveur d'être autorisé à porter la croix qui lui a été donnée par Napoléon I<sup>er</sup>.

— L'abondance des hannetons, ce printemps, rappelle vivement l'attention sur les utilisations industrielles de ce coléoptère destructeur. Des monographies s'impriment en son honneur, on étudie ses métamorphoses, on calcule les dégâts qu'il occasionne aux plantes, et l'on récapitule les moyens de délivrer les campagnes de ce fleau.

En Allemagne, dit le *Journal du Havre*, on prend un bon moyen pour cela, c'est d'exciter la spéculation. Le hanneton se vend un florin (approximativement les 10 kilogrammes), on en fait un excellent engrais ou de l'huile à brûler. Il parait même qu'on va jusqu'à manger du hanneton préparé de certaine façon, et que cette nourriture n'est pas moins agréable, dans un autre genre, que l'escargot qui se mange en France, et la sauterelle qui se mange en Afrique.

Les savants appellent le hanneton *melolontha*; ici on lui donne le nom tout local de *territomas*, dont les philologues normands n'ont pas encore établi l'origine, mais qui certainement ne vient pas du grec. Le *Furet*, de joyeuse mémoire, s'est fort égayé sur ce chapitre. Déjà, à cette époque, on songeait à l'huile de hanneton.

La question revient à l'ordre du jour, car jamais, en vérité, les hannetons, *melolontha* ou *territomas*, n'ont été plus abondants. Il en vient jusque sur les jardins suspendus aux balcons et aux fenêtres de la rue de Paris, où leur présence flatte infiniment les horticulteurs citadins, tout fiers de voir leurs plantes prises au sérieux par un tel connaisseur. Enfin il n'est pas jusque sur le bord de la mer où l'on ne voie la plage couverte de myriades de hannetons, que la mer monte et mot à mot. Les poissons pourront à leur aise faire aussi leurs expériences sur le hanneton considéré comme produit alimentaire.

— Le couvent des Bénédictins d'Admont (Autriche) est devenue la proie des flammes. C'était le bâtiment le plus considérable de la Styrie; il comptait 1,180 fenêtres et six jardins. La bibliothèque était peut-être unique dans son genre, tant par son organisation splendide que par sa richesse. Elle contenait 80,000 volumes et 1,000 manuscrits d'une grande rareté, dont plusieurs uniques et près de 900 incunables. Tout cela n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. On a retiré des décombres une vingtaine de cadavres. Le nombre des maisons particulières qui ont été détruites dans cette catastrophe n'est pas encore connu.

— Les journaux graves nous racontent sérieusement qu'il y a dix-huit mois, à Dieppe, dans une soirée donnée par une dame anglaise, M. Douglas Hume, *medium* de première classe, avait prédit que M. Abraham Lincoln mourrait assassiné avant deux ans.

C'est très bien, et on voudrait croire ce fait divers prophétique.

Mais on aurait en M. Hume une foi considérablement plus grande s'il affichait ses prédictions un an à l'avance, ou s'il les déposait tout simplement chez un notaire, sous pli cacheté.

— Le 5 mai, la ville de Morteau (Doubs) a été presque entièrement détruite par un incendie. Les pertes sont très considérables; 12 à 1,300 personnes sont sans abri.

Rien n'a pu être sauvé: mobiliers, effets, valeurs, tout a péri. Les deux notaires ont sauvé leurs minutes.

La douane a été détruite. C'est un désastre immense, sans précédent dans ce pays. Les villes suisses de Brenets et de Locle sont accourues au secours, les autorités en tête. C'est à elles, en très grande partie, qu'on doit le salut d'une portion de Morteau.

Les Suisses apportent aux incendiés des vêtements, des vivres, des secours en nature de toute espèce. Poutarlier et les villages voisins de Morteau font de même. L'incendie, activé par un vent violent, a franchi près de 2 kilomètres et envahi le village de Fins, où treize maisons ont été brûlées. Personne n'a été blessé.

A la nouvelle du désastre qui vient de frapper la ville de Morteau, l'impératrice s'est empressée d'envoyer, sur sa cassette, une somme de 5,000 francs destinée à subvenir aux premiers besoins des malheureux incendiés. Après avoir pris les ordres de l'impératrice, le ministre de l'intérieur a aussi fait parvenir des secours aux victimes de ce sinistre.

Le journal la *Franche-Comté* estime à plus de deux millions les pertes occasionnées par cet épouvantable incendie.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.